

Things fall apart; the centre cannot hold;  
 Mere anarchy is loosed upon the world,  
 The blood-dimmed tide is loosed. And everywhere  
 The ceremony of innocence is drowned;  
 The best lack of all conviction, while the worst  
 Are full of passionate intensity.

Cela a été écrit il y a 40 ans. Nous avons connu depuis la Seconde Guerre mondiale, celles de la Corée, du Vietnam, les quatre guerres du Moyen-Orient, celles du Liban, du Biafra, du Bangladesh, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, le mur de Berlin. Nous avons connu les assassinats politiques, les actes de terrorisme, les bains de sang. Au plan local, il y a une augmentation de la criminalité. On tue, on tourne la loi en dérision, la crainte s'installe dans l'esprit des citoyens. On ne peut vraiment pas dire que les choses s'améliorent.

Réclamer la peine capitale, ce n'est pas faire appel à la vengeance, c'est demander qu'on assure la conservation de l'espèce humaine. Tous tant que nous sommes, il nous faut des bornes à ne pas franchir. Abolir la peine de mort pour les meurtres calculés et prémédités, c'est abattre des bornes, c'est laisser l'assassin sans aucun point de repère. Car la peine capitale, c'est un écriteau où chacun peut lire: «Halte-là!»

**M. Dean Whiteway (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un débat grave, exigeant qu'on raisonne froidement. Nous discutons de la vie humaine, de la justice et de la miséricorde, de l'amour et de la rétribution, de la paix, du bon ordre, de la condamnation du mal, de la préservation de l'État et du triomphe du droit. J'ai été frappé de la sagesse et de la perspicacité manifestées par les députés qui ont participé au débat. Sans être toujours d'accord avec leurs prémisses ou leurs conclusions, et parfois même écartant les unes et les autres, je n'en ai pas moins admiré le plus souvent leur grande hauteur de vues. On n'a pas entendu accuser d'utopistes égarés les adversaires de la peine de mort, ni de barbares, de sadiques et de sauvages, les partisans de cette peine.

Dans les quelques minutes à ma disposition, je vais exposer mon point de vue propre. Non pas nécessairement pour chercher à réfuter un député ou l'autre, mais au moins pour faire des mises au point qui s'imposent. Dans l'édition printemps/été 1975 d'*Inkhorn* se trouvait une citation que je juge à propos de mentionner dans le cadre du débat d'aujourd'hui. La voici:

Quiconque a la plume facile et un intérêt particulier à servir peut écrire de façon compulsive et avoir un grand succès. Et comme servir un intérêt occasionne toujours des frictions, les lecteurs qui manquent de discernement n'y verront que la preuve de l'existence d'un conflit.

A ce sujet, je dois, en tant que juriste, m'arrêter à la tâche fondamentale du gouvernement. De façon générale, elle consiste à appliquer la justice et à renforcer la liberté de l'homme, c'est-à-dire de l'État. Il importe toutefois de considérer les perspectives historiques d'autres hommes érudits et leur apport à l'étude de la question: quels sont le but et le rôle du gouvernement? Étant donné que je n'aurai pas le temps d'examiner en détail ce qu'ont dit d'autres intellectuels, je limiterai mes observations à des citations de John Locke, de Jefferson, de Mill et de Jean-Jacques Rousseau. John Locke déclarait dans son ouvrage intitulé *Two Treatises of Government*:

Et que l'on empêche tous les hommes d'empiéter sur les droits des autres et de se faire du mal, et que l'on observe la loi de la nature, qui veut la paix et la protection de tous les hommes. Nous sommes tous responsables de l'application de la loi de la nature, selon laquelle chacun dans cet État a le droit de punir celui qui enfreint cette loi de façon à l'empêcher de recommencer. Car la loi de la nature, comme toutes les autres lois qui touchent les hommes dans le monde, serait

### Peine capitale

vaine si personne au sein de l'État qu'est la nature n'avait le pouvoir d'exécuter cette loi, de protéger ainsi les innocents et d'empêcher les délinquants...

Dans le même ouvrage, John Locke disait également:

En enfreignant la loi de la nature, le délinquant déclare se conformer à d'autres règles que celle de la raison et de la justice commune...

Si, en vertu de la même raison, un homme peut, dans l'État qu'est la nature, punir les infractions mineures à cette loi, on demandera peut-être, s'il doit les punir par la mort? Je réponds à cela: que chaque infraction peut être punie de cette façon, assez sévèrement pour faire regretter son acte au délinquant et empêcher les autres, en les effrayant, de faire la même chose.

Selon Locke, la tyrannie commence là où la loi finit. Ma dernière citation de John Locke provient de son ouvrage *Two Treatises of Government*. La voici:

Car les lois ne sont pas faites pour elles-mêmes, mais pour être, par leur exécution, les liens qui permettent à la société de maintenir chaque élément de l'État à sa place et dans le rôle qui lui incombe; lorsque cela cesse d'être, le gouvernement cesse visiblement d'être et les gens deviennent une foule confuse sans ordre ni rapport. Lorsque la justice n'est plus administrée pour garantir les droits de l'homme et qu'il n'y a plus de pouvoir au sein de la société pour diriger les forces ou prévoir les besoins essentiels du public, il n'y a absolument plus de gouvernement.

George Washington affirmait ceci:

Pour assurer la préservation de votre gouvernement et la permanence de votre félicité actuelle, il est nécessaire non seulement de rejeter sur-le-champ toute opposition insolite à son autorité reconnue, mais aussi de résister à toute idée d'en changer les principes.

Et il ajoutait:

Et qu'il nous soit permis de supposer avec prudence que la morale pourrait être assurée sans la religion.

Je voudrais aussi citer John Stuart Mill. Vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de le faire et à moins que des députés s'imaginent que je sois disciple de John Stuart Mill, je l'ai cité parce qu'il y avait coïncidence de sujet, non pas parce que j'adhère à ses théories. Voici ce qu'il disait:

La seule raison admissible d'exercer un pouvoir sur un membre d'une collectivité civilisée, contre sa volonté, c'est de l'empêcher de nuire aux autres.

Cette citation est tirée de son essai de 1859 sur la liberté. Parlant de gouvernement représentatif, John Stuart Mill signale que l'une des grandes faiblesses du système représentatif c'est qu'il soit influencé par un intérêt qui n'est pas identique au bien général de la collectivité. Abraham Lincoln, dans son deuxième discours inaugural, citait ce passage de la Bible:

● (1230)

Malheur au monde à cause des scandales! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.

J'aimerais maintenant citer un extrait d'un livre que je mentionnerai souvent au cours du débat. Ce livre m'a fourni bien des renseignements. Il est intitulé «La Bible et la vie du Chrétien». Voici ce qu'il dit au sujet du but du gouvernement:

Le psaume 119 nous dit que tout subsiste aujourd'hui d'après les lois du Créateur (Psaume 119:89-91). Il n'y a rien qui ne soit pas emporté par ce flot de puissance qui empêche le monde entier de s'écrouler. Le péché ne peut pas mettre un frein à la providence de Dieu ou enrayer sa toute-puissance. Les générations se suivent, passent leur vie à travailler et à pécher, puis doivent rendre compte de leurs actes. Dieu fait toujours en sorte que de nouvelles créatures apparaissent. Il empêche la confusion et la destruction totale qu'entraîne la corruption du péché parce qu'il conduit le monde et l'humanité à la réalisation de ses desseins. L'établissement du gouvernement fait aussi partie de cette œuvre providentielle de préservation et direction. Le gouvernement est indispensable au maintien d'une société humaine où la justice et l'ordre règnent encore et où l'Eglise peut «mener une vie tranquille et calme en toute piété et sagesse».